

SAISIE DU CERTIFICAT DE REALISATION EN LIGNE

ESPACE ORGANISME DE FORMATION



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO¹ Pays de la Loire

AVANT-PROPOS

Dans la continuité du dossier dématérialisé, les équipes de Transitions Pro PDL ont souhaité mettre en place la dématérialisation totale du certificat de réalisation.

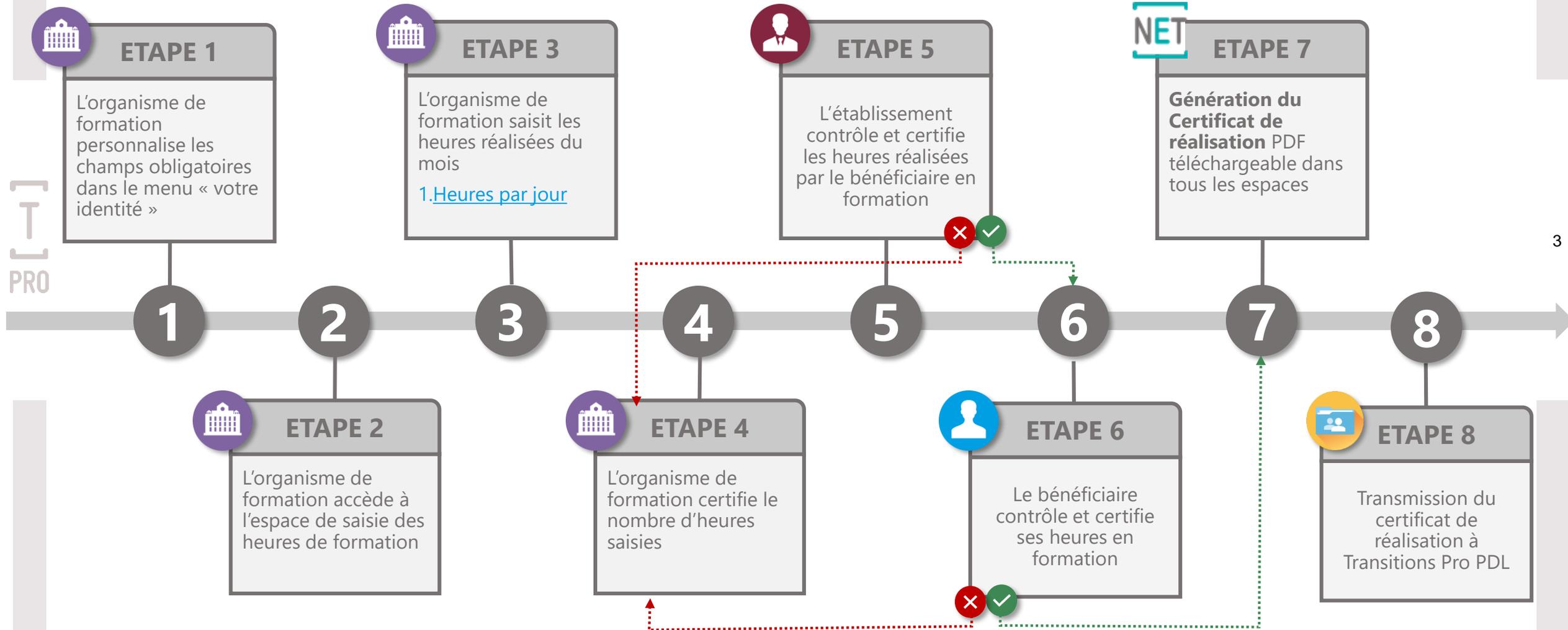


Ceci dans le but de simplifier le traitement de vos dossiers et de sécuriser les données.

Simple – Economique – Sécurisé – Rapide – Accessible 24h/24h



Parcours du certificat de réalisation



ETAPE 1: complétude de l'identité de l'organisme de formation

Pour pouvoir générer un certificat de réalisation au format PDF, vous devez renseigner des informations dans le menu « votre identité ».

TRANSITIONS PRO Partenaire d'avenir

Organisme Retour au site Déconnexion

Merci de remplir la page ci-dessous avec exactitude. Vos informations sont essentielles pour la constitution des dossiers.

Nom * :

Numéro de SIRET : La modification du numéro de SIRET n'est pas autorisée

Adresse e-mail * :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Fax :

Numéro de déclarant :

Site Web :

En-tête et signature du certificat de réalisation
Ces informations seront reprises lorsque vous certifierez un certificat de réalisation pour les dossiers.

Nom du représentant légal :

Votre logo :

Votre cachet :

Le cachet de votre organisme de formation sera repris dans la signature du certificat de réalisation. Dans le cas où vous ne l'avez pas au format dématérialisé, vous devrez imprimer le document et appliquer votre cachet puis le scanner pour le joindre au dossier.

LOGO

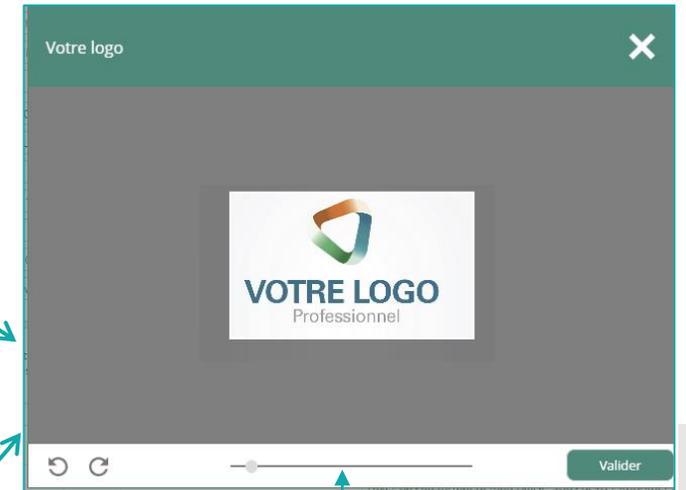
Upload du cachet de l'OF (optionnel)

Enregistrer

OBLIGATOIRE :

- ▶ nom du représentant légal
- ▶ logo de l'organisme

OPTIONNEL : le cachet



Etape 2 : Accès au certificat de réalisation par l'organisme de formation

TRANSITIONS PRO

Organisme

Retour au site Déconnexion

Tableau de bord

Utilisateurs

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

PTP en cours

Règlements

Liste des dossiers

Recherche sur N° dossier / Bénéficiaire

N° dossier	Bénéficiaire	Formation	Session	Date commission	Statut	Actions en attente
19	Bénéficiaire 1	Formation 1	17/12/2019 au 30/11/2021	16/10/2019	Dossier en cours de suivi	Février 2020 (En attente de saisie par l'organisme)
19	Bénéficiaire 2	Formation 2	17/12/2019 au 30/11/2021	16/10/2019		
19	Bénéficiaire 3	Formation 3	21/10/2019 au 30/04/2021	16/10/2019		

TRANSITIONS PRO

Organisme

Retour au site Déconnexion

Tableau de bord

Utilisateurs

Mes échanges

Votre identité

Mes dossiers

Règlements

Formations

Documents

Liste des dossiers

Fiche dossier

N° dossier : [redacted]

Bénéficiaire : [redacted]

Formation : DE TECHNICIEN INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Session : 19/09/2019 au 30/06/2021

Commission : 18/09/2019

Dossier en cours de suivi

Synthèse Règlements Documents **Certificats de réalisation** Synthèse de formation

Télécharger ur

Mois	Statut	Heure de présence en formation	Heure de présence en stage	Heure d'absence	Attestation
Septembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Octobre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Novembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Décembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Janvier 2020	La saisie n'est plus disponible				
Février 2020	En attente de saisie par l'organisme				
Mars 2020	En attente de saisie par l'organisme				
Avril 2020	En attente de saisie par l'organisme				
Mai 2020	En attente de saisie par l'organisme				
Juin 2020	En attente de saisie par l'organisme				

1

Ouvrez votre espace personnel et cliquez sur le menu « Mes dossiers »

2

Accédez au dossier concerné, puis cliquez sur l'onglet « Certificat de réalisation »

3

Cliquez sur l'icône  pour ouvrir le pop up de saisie des heures

Etape 3 : la saisie des heures par l'organisme de formation

L'organisme saisit les heures effectuées chaque jour du mois par le bénéficiaire :

- Heures de présence en centre
- Heures de présence en stage
- Heures d'absence



Certificat de réalisation : Février 2020 - [redacted] X

i Répartition des heures pour le mois de Février 2020.

[Remise à zéro] [Répartir 7h tous les jours] [Charger le calendrier] [Télécharger un modèle]

	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence		Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		
samedi 01						dimanche 16						
dimanche 02						lundi 17	7,00					
lundi 03	7,00					mardi 18	7,00					
mardi 04	7,00					mercredi 19	7,00					
mercredi 05	7,00					jeudi 20	7,00					
jeudi 06	7,00					vendredi 21	7,00					
vendredi 07	7,00					samedi 22						
samedi 08						dimanche 23						
dimanche 09						lundi 24						
lundi 10	7,00					mardi 25						
mardi 11	7,00					mercredi 26						
mercredi 12	7,00					jeudi 27						
jeudi 13	7,00					vendredi 28						
vendredi 14	7,00					samedi 29						
samedi 15												
Total							105,00					

Joindre l'original en PDF

Je certifie la saisie des heures

Ok

Chargement du calendrier de formation X

Année	2020	
Mois	Février	
	Centre	Stage en entreprise
1		
2		
3	7,00 h	
4	7,00 h	
5	7,00 h	
6	7,00 h	
7	7,00 h	
8		
9		
10	7,00 h	
11	7,00 h	
12	7,00 h	
13	7,00 h	
14	7,00 h	
15		
16		
17	7,00 h	
18	7,00 h	
19	7,00 h	
20	7,00 h	
21	7,00 h	
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
Total	105,00 h	

Ok

Etape 4 : certification des heures par l'organisme de formation

Certificat de réalisation : juillet 2020 - SA FLEUR COÛTÈRE

i Répartition des heures pour le mois de juillet 2020.

[Remise à zéro] [Répartir 7h tous les jours] [Charger le calendrier] [Télécharger un modèle]

	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
mercredi 01	3,00	4,00				vendredi 17	3,00	4,00		
jeudi 02	3,00	4,00				samedi 18				
vendredi 03	3,00	4,00				dimanche 19				
samedi 04						lundi 20	3,00	4,00		
dimanche 05						mardi 21	3,00	4,00		
lundi 06	3,00	4,00				mercredi 22	3,00	4,00		
mardi 07	3,00	4,00				jeudi 23	3,00	4,00		
mercredi 08	3,00	4,00				vendredi 24	3,00	4,00		
jeudi 09	3,00	4,00				samedi 25				
vendredi 10	3,00	4,00				dimanche 26				
samedi 11						lundi 27	3,00	4,00		
dimanche 12						mardi 28	3,00	4,00		
lundi 13						mercredi 29	3,00	4,00		
mardi 14						jeudi 30	3,00	4,00		
mercredi 15	3,00	4,00				vendredi 31	3,00	4,00		
jeudi 16	3,00	4,00								
						Total	147,00	0,00	0,00	

Je certifie la saisie des heures

Ok

Fiche de présence

Étape 1 : Veuillez vérifier votre saisie et imprimer le document ci-dessous.

Ouvrir le PDF

pdf-434552544946494341545F5245414C495341544... 1 / 1

MINISTÈRE DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

VOTRE SOCIÉTÉ
Votre adresse ici
Code Postal Ville - Pays
tl. : +33 (0)1 00 00 00 0
000 000 000 000 00 - APE 0

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) (prénom et nom)
représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences (raison sociale du dispensateur de formation ou de l'employeur en cas de formation interne),

Étape 2 : Joindre le certificat de réalisation signé

Joindre le certificat de réalisation signé

Étape 3 : Joindre l'attestation de présence

Joindre l'attestation de présence

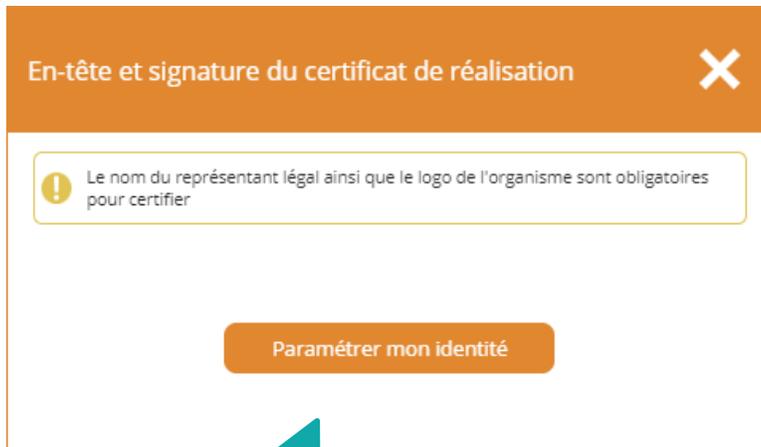
Certifier

Une fois les heures notées et validées, l'Organisme devra imprimer le Certificat de Réalisation rempli, le signer et le charger sur le dossier.

Dans l'étape 3: merci de joindre votre attestation ainsi que votre facture, émargements et convention de stage pratique

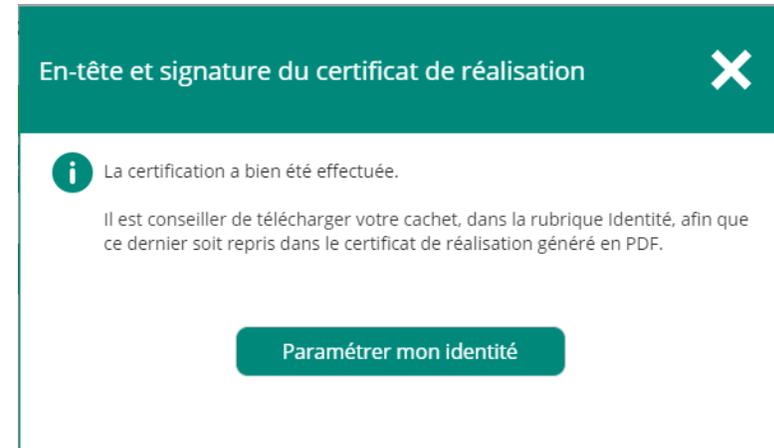
Complétude de l'identité de l'Organisme

Si vous n'avez pas renseigné en amont le nom du représentant légal et le votre dans le menu « votre identité », ce message apparaîtra à cette étape :



Retourner à la [slide de complétude](#) de l'identité de l'OF

Si vous avez renseigné le nom du représentant légal et votre logo, mais pas le cachet, ce message apparaîtra :



La certification étant valide, le process suit son cours.

Etape 5 : la certification des heures par l'employeur



L'Employeur reçoit une notification l'invitant à certifier les heures de formation réalisées par son employé

1

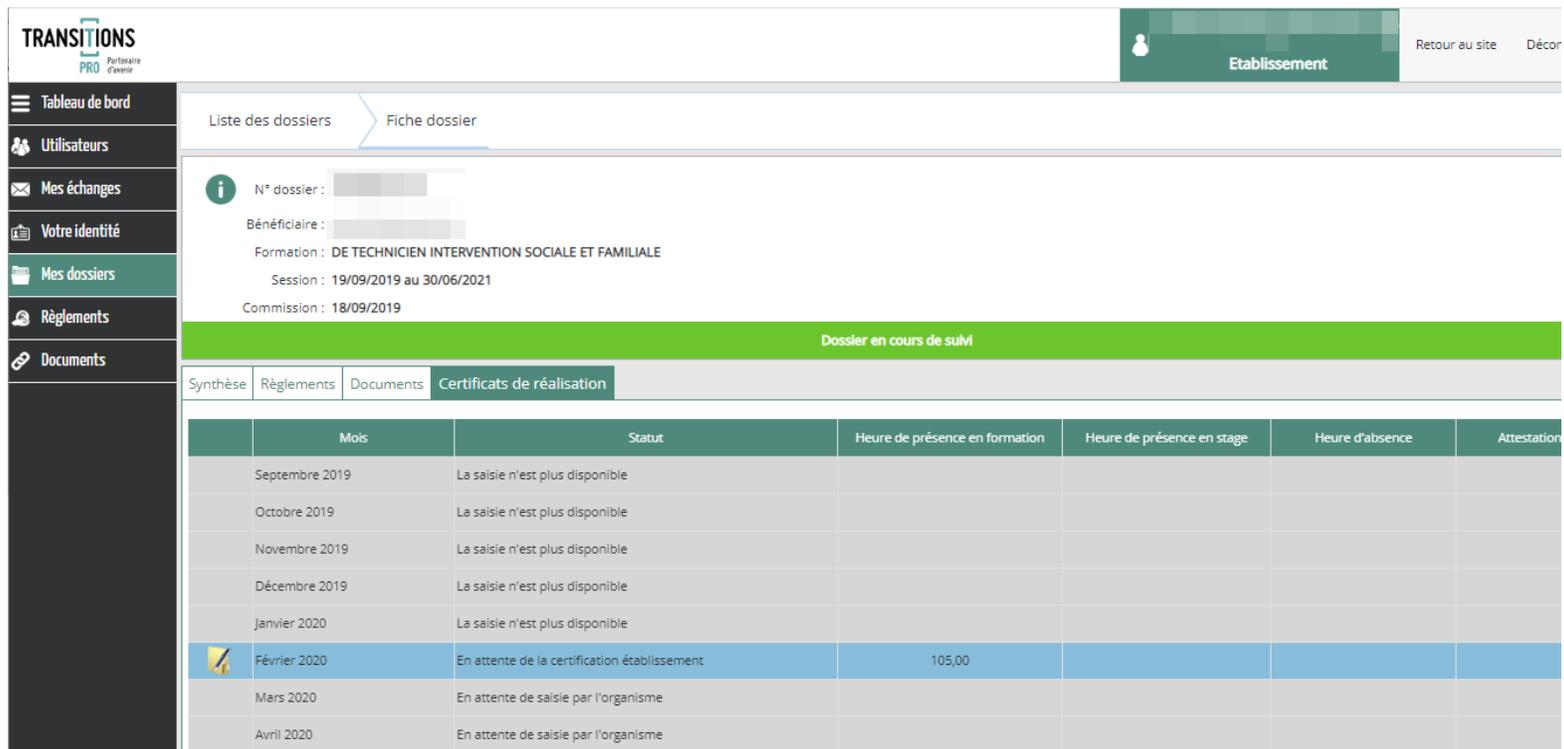
L'Employeur ouvre son espace personnel et clique sur le menu « Mes dossiers »

2

Il accède au dossier concerné, puis clique sur l'onglet « Certificat de réalisation »

3

Il clique sur l'icone  pour ouvrir le pop up de saisie des heures



The screenshot shows the 'TRANSITIONS PRO' web application interface. The top navigation bar includes the logo, a user profile icon, and the text 'Etablissement'. A sidebar menu on the left contains options like 'Tableau de bord', 'Utilisateurs', 'Mes échanges', 'Votre identité', 'Mes dossiers', 'Règlements', and 'Documents'. The main content area displays 'Liste des dossiers' and 'Fiche dossier'. Below this, there is a summary of the dossier: 'N° dossier', 'Bénéficiaire', 'Formation: DE TECHNICIEN INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE', 'Session: 19/09/2019 au 30/06/2021', and 'Commission: 18/09/2019'. A green banner indicates 'Dossier en cours de suivi'. Below this, there are tabs for 'Synthèse', 'Règlements', 'Documents', and 'Certificats de réalisation'. The 'Certificats de réalisation' tab is active, showing a table with columns for 'Mois', 'Statut', 'Heure de présence en formation', 'Heure de présence en stage', 'Heure d'absence', and 'Attestation'.

Mois	Statut	Heure de présence en formation	Heure de présence en stage	Heure d'absence	Attestation
Septembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Octobre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Novembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Décembre 2019	La saisie n'est plus disponible				
Janvier 2020	La saisie n'est plus disponible				
 Février 2020	En attente de la certification établissement	105,00			
Mars 2020	En attente de saisie par l'organisme				
Avril 2020	En attente de saisie par l'organisme				

Etape 5 : la certification des heures par l'employeur

L'Employeur retrouvera la saisie complète ou la saisie en totaux uniquement (en fonction du paramétrage)

Il pourra soit :

- Certifier cette saisie en cochant la case « Je certifie la saisie des heures »
- Refuser la saisie des heures, s'il n'est pas d'accord. Il devra alors saisir un motif de refus.



Refuser la certification d'une feuille de présence

i Vous allez refuser les heures saisies par l'organisme pour le certificat de réalisation du dossier pour la période de Février 2020.

Motif de refus * :

Saisir le motif de refus

Ok

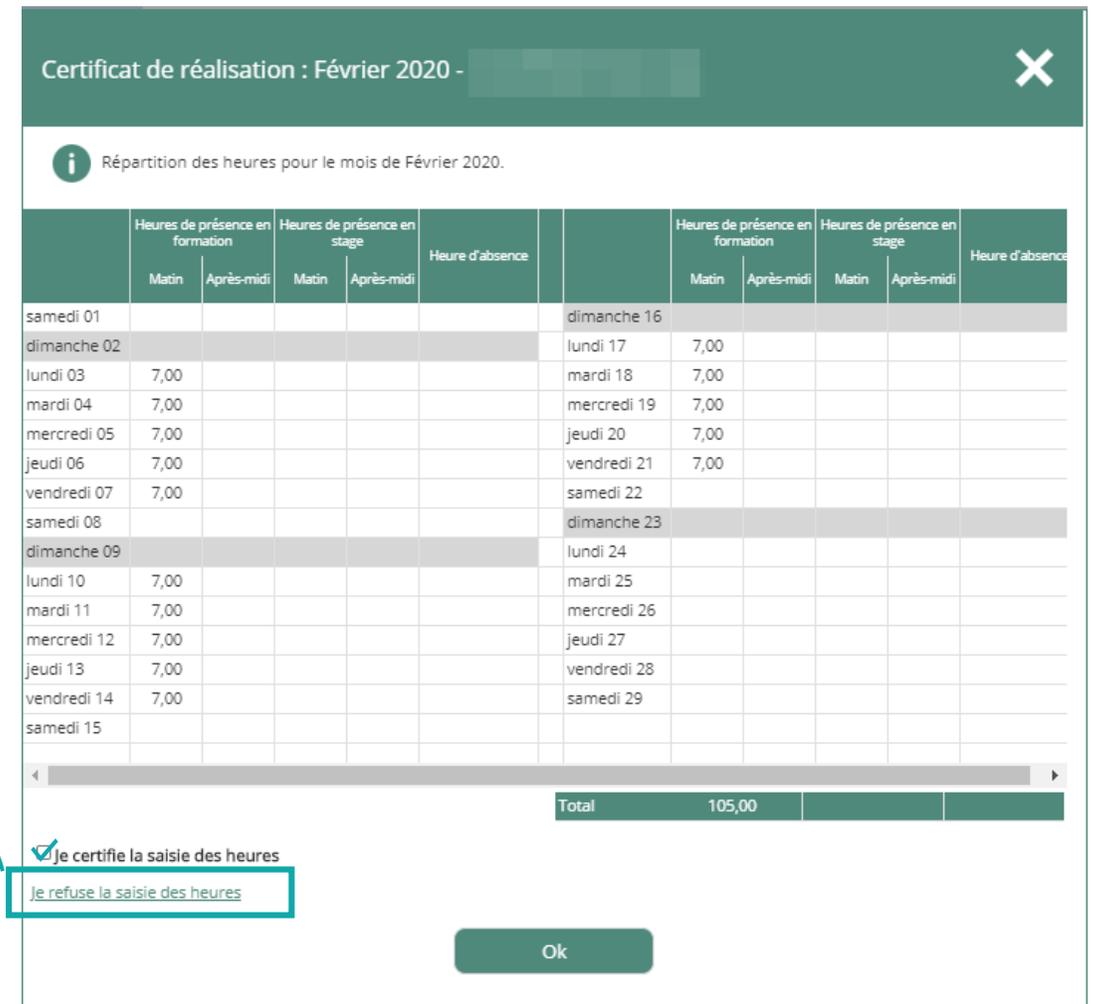
Dans ce cas, le certificat de réalisation repassera « en saisie » pour l'organisme qui récupèrera le motif de refus de l'employeur.



Vous recevrez une notification par mail vous informant du refus de certification, et vous verrez l'information sur votre espace personnel :

	Mars 2020	Certification refusée par l'établissement	140,00
---	-----------	---	--------

Vous devrez cliquer à nouveau sur le dossier pour ouvrir la saisie des heures et corriger (cf ETAPE 1)



Certificat de réalisation : Février 2020 - [redacted]

i Répartition des heures pour le mois de Février 2020.

	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence		Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			Matin	Après-midi				
samedi 01						dimanche 16						
dimanche 02						lundi 17	7,00					
lundi 03	7,00					mardi 18	7,00					
mardi 04	7,00					mercredi 19	7,00					
mercredi 05	7,00					jeudi 20	7,00					
jeudi 06	7,00					vendredi 21	7,00					
vendredi 07	7,00					samedi 22						
samedi 08						dimanche 23						
dimanche 09						lundi 24						
lundi 10	7,00					mardi 25						
mardi 11	7,00					mercredi 26						
mercredi 12	7,00					jeudi 27						
jeudi 13	7,00					vendredi 28						
vendredi 14	7,00					samedi 29						
samedi 15												
							Total	105,00				

Je certifie la saisie des heures

Je refuse la saisie des heures

Ok

Etape 6 : la certification des heures par le bénéficiaire



Le bénéficiaire reçoit une notification l'invitant à valider le certificat de réalisation

1

Le bénéficiaire ouvre son espace personnel et retrouve l'action en attente directement sur son tableau de bord.

Il peut aussi aller directement sur le menu « Mes dossiers », puis cliquer sur le dossier avec une action en attente.

2

Il clique sur l'action en attente et accède directement au Certificat de réalisation

The image shows two screenshots of the TRANSITIONS PRO user interface. The top screenshot displays the dashboard with a notification banner and a sidebar menu. A red box highlights an 'Action dossier en attente' for a dossier with ID '19XX ?????'. The bottom screenshot shows the 'Mes dossiers' menu selected, with a red box highlighting the same dossier entry, which includes the text 'Actions : Février 2020 (En attente de la certification bénéficiaire)'. A search bar is visible at the top right of the second screenshot.

Etape 6 : la certification des heures par le bénéficiaire

3

Le bénéficiaire peut soit :

- Certifier cette saisie en cochant la case « Je certifie la saisie des heures »
- Refuser la saisie des heures, s'il n'est pas d'accord. Il devra alors saisir un motif de refus.

Refuser la certification d'une feuille de présence

i Vous allez refuser les heures saisies par l'organisme pour le certificat de réalisation du dossier pour la période de Février 2020.

Motif de refus * :

Saisir le motif de refus

OK

Dans ce cas, le certificat de réalisation repassera « en saisie » pour l'organisme qui récupèrera le motif de refus du bénéficiaire.



L'organisme reçoit une notification par mail l'informant du refus de certification

Certificat de réalisation : Février 2020

i Répartition des heures pour le mois de Février 2020.

	Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'absence		Heures de présence en formation		Heures de présence en stage		Heure d'abs
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
samedi 01						dimanche 16					
dimanche 02						lundi 17	7,00				
lundi 03	7,00					mardi 18	7,00				
mardi 04	7,00					mercredi 19	7,00				
mercredi 05	7,00					jeudi 20	7,00				
jeudi 06	7,00					vendredi 21	7,00				
vendredi 07	7,00					samedi 22					
samedi 08						dimanche 23					
dimanche 09						lundi 24					
lundi 10	7,00					mardi 25					
mardi 11	7,00					mercredi 26					
mercredi 12	7,00					jeudi 27					
jeudi 13	7,00					vendredi 28					
vendredi 14	7,00					samedi 29					

Total 105,00

Je certifie la saisie des heures

Je refuse la saisie des heures

Ok



Mars 2020

Certification refusée par le bénéficiaire

140,00

Vous devrez cliquer à nouveau sur le dossier pour ouvrir la saisie des heures et corriger (cf ETAPE 1)

Etape 7 : la génération du CERTIFICAT DE REALISATION

Une fois toutes les certifications effectuées, le certificat de réalisation est automatiquement généré en PDF avec tous les éléments :



Saisie des Heures

CPF TRANSITION CDI

[Copie à adresser à l'employeur](#)

STAGIAIRE :

Nom :

Prénom :

ORGANISME DE FORMATION :

Raison Sociale :

N° dossier : 19XX01299

Intitulé de la formation : DE TECHNICIEN INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

IMPORTANT :

- Pour les périodes de stage pratique, joindre impérativement la convention de stage en entreprise.
- Cette attestation de présence doit impérativement comporter le nombre d'heures exact effectuées chaque jour pendant le mois.

PÉRIODE CERTIFIÉE DU 01/02/2020 au 29/02/2020

A REMPLIR PAR L'ORGANISME DE FORMATION															
Jour	Date	Nombre d'heures de présence						Jour	Date	Nombre d'heures de présence					
		Formation		Stage		Absence	Formation			Stage		Absence			
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi		Matin			Après-midi	Matin		Après-midi		
Samedi	01/02/2020						Dimanche	16/02/2020							
Dimanche	02/02/2020						Lundi	17/02/2020	7,00						
Lundi	03/02/2020	7,00					Mardi	18/02/2020	7,00						
Mardi	04/02/2020	7,00					Mercredi	19/02/2020	7,00						
Mercredi	05/02/2020	7,00					Jeudi	20/02/2020	7,00						
Jeudi	06/02/2020	7,00					Vendredi	21/02/2020	7,00						
Vendredi	07/02/2020	7,00					Samedi	22/02/2020							
Samedi	08/02/2020						Dimanche	23/02/2020							
Dimanche	09/02/2020						Lundi	24/02/2020							
Lundi	10/02/2020	7,00					Mardi	25/02/2020							
Mardi	11/02/2020	7,00					Mercredi	26/02/2020							
Mercredi	12/02/2020	7,00					Jeudi	27/02/2020							
Jeudi	13/02/2020	7,00					Vendredi	28/02/2020							
Vendredi	14/02/2020	7,00					Samedi	29/02/2020							
Samedi	15/02/2020														
Total									105,00						

Certifié exact par l'organisme de formation Date : 16/07/2020 à 15:09	Certifié exact par l'établissement Date : 16/07/2020 à 16:05	Certifié exact par le stagiaire Date : 16/07/2020 à 16:22
ESEIS AFRES 3 Rue Siedler BP 44 67000 STRASBOURG Validation par : farida.kachih@eseis-afria.eu (IP 81.250.167.157)	CAISSE EPARGNE PREVOYANCE GD EST Validation par : celine.canudo@cepe-casae-epargne.fr (IP 81.250.167.157)	HALTENSCHILD Cécile Validation par : cecile.haltenschild@cloud.com (IP 81.250.167.157)
Réservé Transition Pro Test		

5b allée de Chartres, 33000 Bordeaux
 Tél : 05 56 23 28 05 - www.ordescf.com

Etape 8 : Transmission du certificat de réalisation

Une fois le certificat définitivement validé, votre correspondant Transitions Pro PDL sera notifié du dépôt de votre demande de règlement. Après application des process de contrôle le correspondant règlement enregistrera votre versement sur l'une des deux échéances mensuelle programmées par Transitions Pro PDL => le 15 et le 30 de chaque mois.

Sources juridiques :

- ✓ Article R6332-26 du Code du Travail modifié par Décret n°2018-1209 du 21 décembre 2018 – art. 1
- ✓ Article L6313-1 code du travail (actions concourant au développement des compétences)
- ✓ Article R6332-26 du code du travail (contrôle de service fait) et arrêté du 21 décembre 2018 relatif aux pièces nécessaires au contrôle de service fait mentionné à l'article R. 6332-26 du code du travail

Avantages pour vous!

SIMPLE

SECURISE

ACCESSIBLE
24H/24H

RAPIDE

ECONOMIQUE

RESTONS EN CONTACT

Vous complétez un certificat de réalisation en ligne et vous avez besoin d'aide?



**Laissez nous un message
Rubrique «Mes échanges»**

OU



**Appelez-nous
Tapez 2 au 02 40 20 28 00**